

Décision

Générale

colonial

Décision n° 30-396-1929 14/11/1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 novembre 1929

Numéro JO
n° 396 du 30/11/1929

Date du numéro
30 novembre 1929

TEXTE INTÉGRAL

M. Blajan (Julien), commis des services civils, est chargé provisoirement des fonctions d'huissier près les tribunaux français de la colonie, en remplacement de M. Gnanadicom (Emmanuel), commis-greffier stagiaire, titulaire desdites fonctions. Avant d'entrer en fonctions, M. Blajan devra prêter le serment prescrit par la loi.